EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **07 novembre 2008**

AUJOURD'HUI **sept novembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 31 octobre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Simon POURRET, Jean-Michel DUCLOS, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Thierry ORLIAGUET**
Excusé(e)s :	**Michel FANGET, Christine PERRET, Jean-Philippe VALENTIN**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

REOUVERTURE AU PUBLIC DE L'EGLISE NOTRE DAME DU PORT

Un programme d'inauguration exceptionnel a été prévu sur la période du 18 au 21 décembre 2008 et permettra aux Clermontois de se réapproprier ce patrimoine architectural emblématique de la Ville après une campagne de restauration qui a concerné à la fois les extérieurs et intérieurs de l'édifice.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de soutenir les projets suivants, étant précisé que la Ville apporte également son concours technique :

- Le Chœur Régional d'Auvergne présentera un concert exceptionnel placé sous la direction de Blaise Plumettaz conçu à partir des œuvres de Vivaldi (Gloria) et de Haendel (Te Deum). Ce concert rassemblera les 40 choristes du Chœur Régional d'Auvergne et l'Orchestre Baroque « Les Affetti ». Une subvention de 24 000 € fait l'objet d'une demande d'inscription en DM 3.
- Une visite théâtralisée conçue par le Wakan Théâtre (3 séances sur 3 jours) sur le thème de la Mère et l'Enfant ; son coût de création s'élève à 20 000 €.

D E L I B E R A T I O N

La proposition, mise aux voix, est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme

Fait à Clermont-Ferrand, le 17 novembre 2008

Le Maire,
Pour le Maire, l'Adjoint

Dominique ADENOT